

# Bulletin d'information

Juillet 2016 Numéro 49

## Le Mot du Maire

Depuis de nombreuses années, le souci des responsables locaux de Champagne-en-Valromey est celui de l'équilibre et de la croissance afin de développer notre territoire dans le respect des enjeux sociaux mais aussi de la législation.

Un territoire de nos jours, c'est un bassin de vie.

Le temps des seigneurs et des moines est révolu ; leur organisation était certes louable à l'époque où on se déplaçait à pied ou à cheval ; aujourd'hui les moyens de locomotion nous permettent d'aller plus loin et plus vite. Nous sommes à l'ère de la mobilité et de la réactivité ; la loi NOTRe qui nous est imposée va dans ce sens.

Je ne renie pas le passé, loin de là ; le passé permet le présent et prépare l'avenir ; il nous faut simplement vivre avec son temps...

Ne cherchons pas un refuge illusoire dans un paradis perdu !

Notre territoire change, il évoluera avec la bonne volonté, le bon sens et l'engagement de chacun, au-delà des sensibilités partisans ; il évoluera avec des élus responsables et capables de faire face aux surprises et déconvenues de l'existence qui œuvrent dans l'intérêt général.

Le rôle d'un élu de la ruralité exige le courage, la vision, la proximité, le parler vrai. Vous avez choisi votre conseil municipal par rapport à toutes ces caractéristiques et vous revendiquez des résultats satisfaisants, c'est naturel et nous continuerons à accomplir la mission que vous attendez de nous : construire des projets utiles qui pourront être partagés.

Cependant, prenez garde de ne pas faire le jeu de certains qui, en manque de notoriété et de reconnaissance, font feu de tout bois en étant systématiquement dans la contestation sans apporter la moindre proposition.

C'est aux élus que vous avez confié la mission d'entretenir les liens sociaux, culturels et économiques et non à une association et ses satellites dont on n'évalue pas toujours l'efficacité et qui parfois encourage le repli sur soi.

Je préfère voir notre territoire rayonnant plutôt que de le laisser vivre dans l'ombre de lui-même.

Si on ne peut pas rattraper le temps perdu, on peut toujours arrêter de perdre son temps...

Claude JUILLET

*J'ai été profondément touché et ému par les marques de sympathie et d'encouragement que j'ai reçues lors de mon intervention chirurgicale.*

*Je remercie celles et ceux qui m'ont permis de surmonter ce moment difficile et leur adresse toute ma reconnaissance et mon amitié.*

Claude Juillet



## Sommaire

Page 2

> Infos Mairie

Page 3

> Rénovation de la Mairie

Page 4

> Budget Général

Page 5

> Budget eau et assainissement  
2015

> Taux d'imposition 2016

> Etat de la dette 2016

Page 6

> La Poste

Page 7

> Hommage à Jean Paret

> Règlement City stade

Page 8

> Ecole Montessori

> Les rouages du cinéma

Page 9

> Comptine et crocus

> La Valromeysanne

Page 10

> Classe de mer pour les CMI et  
CM2 de l'école publique

Page 11

> Spectacle de fin d'année  
de l'école publique

Page 12

> Olympiades

> Fleurissement

## Infos Mairie

### SECRETARIAT DE MAIRIE .....

#### Horaires :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h - Jeudi : 8h30-12h

Accueil téléphonique à partir de 8h.

Tél : 04 79 87 61 40 - Fax : 04 79 87 55 27

Mail : champagne-val.mairie@wanadoo.fr

Site Internet : champagne-valromey.fr

#### Fermeture du secrétariat de mairie :

du lundi 1er août au vendredi 19 août inclus

### AGENCE POSTALE COMMUNALE .....

**Horaires :** du lundi au vendredi 8h30-12h30 - le samedi 9h-12h

Tél : 04 79 81 28 26

#### Fermeture de l'Agence Postale Communale :

- Du 11 au 23 juillet inclus

- Du 22 au 27 août inclus

- Du 22 au 28 septembre inclus

- Du 28 au 29 novembre inclus

### PISCINE MUNICIPALE .....

#### Horaires :

Du lundi 20 juin au dimanche 21 août 2016 inclus

Juin/Juillet : 14h30-19h30 - Août : 14h-19h

**Tarifs :** Enfants jusqu'à 6 ans : 1.20

Jeunes et Adultes : 2.50

#### Abonnements pour les résidents de la commune :

Enfants jusqu'à 6 ans : 18.00

Jeunes et Adultes : 35.00

#### Abonnements pour les non résidents :

Enfants jusqu'à 6 ans : 25.00

Jeunes et Adultes : 40.00

### COUPURE DE COURANT .....

Pour travaux programmée le 7 juillet 2016 de 9h à 12h à Chemillieu

### BUGEY RADIO .....

Bugey Radio vous reçoit sur rendez-vous dans ses locaux

situés à l'intérieur de l'Agence Postale Communale

(plus de permanence).

### La BRIGADE DE GENDARMERIE .....

La brigade de gendarmerie de Champagne-en-Valromey sera

désormais ouverte tous les jeudis de 8h à 12h.



Emelyne Metrard  
Surveillante  
de baignade

**Ouverture de la piscine municipale  
du lundi 20 Juin au dimanche 21 août**

# La rénovation de la Mairie

## Présentation générale

Rénovation du rez de chaussée par la commune et réhabilitation des deux étages en quatre logements par la SEMCODA

## Un projet nécessaire

Cette rénovation s'imposait : plusieurs locaux ne remplissaient plus l'usage pour lesquels ils avaient été conçus (anciennes classes désaffectées au rez-de-chaussée). Le bâtiment avait vieilli : isolation inexistante, huisserie et zinguerie demandant une réfection profonde, obligation de respecter les normes d'accessibilité à partir de 2015, etc. La question du choix entre une réhabilitation et une construction neuve s'est alors posée. Plusieurs arguments ont fait pencher la balance en faveur de la première solution : dans la seconde, la mairie aurait été excentrée et la charge foncière serait, de toute façon, venue accroître la charge d'une opération dont rien ne dit qu'elle aurait eue, en elle-même, un coût moindre. Mais, surtout, il est apparu aux responsables de la municipalité qu'il était important, de conserver cet équipement public au centre du bourg. Une mairie n'est pas un bâtiment comme les autres : elle se doit de participer à la vie de la cité, de contribuer à son animation et, donc, d'être au cœur de celle-ci. Rapidement, la mairie est devenue l'endroit où l'on vient pour les actes importants de la vie : naissances, mariage, décès, où sont mis en œuvre les secours envers les plus faibles et la solidarité entre tous. C'est aussi le lieu où le peuple exerce un pouvoir : celui de prendre les grandes décisions concernant sa propre vie, celui de désigner ses représentants qui exerceront la souveraineté en son nom et sous son contrôle ; c'est aussi le lieu où celles et ceux qu'il a désignés règlent, par leurs délibérations, les affaires de la commune. C'est, enfin, là que l'on garde la mémoire de cette vie locale.

## Le projet architectural

Pour le projet, un programme a été élaboré permettant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite au bâtiment avec au rez de chaussée, les bureaux de la mairie, y compris la salle du conseil et la réhabilitation des deux étages en quatre logements locatifs aidés. Il a pour ambition d'être fonctionnel et d'offrir à ceux qui y travaillent un cadre adapté. Il sera isolé thermiquement et répondra aux nouvelles contraintes imposées aux bâtiments publics en matière d'économies d'énergie et de développement durable. Rénover la mairie n'est donc pas un projet anodin.

## Le chantier

Il a démarré en novembre 2013.

Pendant le temps du chantier, les bureaux de la mairie ont déménagé dans l'ancienne cantine et les mariages ont été célébrés dans une salle de la Maison de Pays.

La mairie a emménagé dans ses nouveaux locaux le 23 décembre 2015.

## Dépenses

Coût des travaux : 248 900.00  HT  
Honoraires Maîtrise d'œuvre : 23 587.00  HT  
Honoraires SEMCODA : 8 226.00  HT  
Mobilier : 21 195.00  HT  
Participation à l'augmentation du capital de la SEMCODA : 199 798.00

## Recettes

Subvention DETR : 79 100.00  HT  
Bail emphytéotique 50 ans avec la SEMCODA  
Avance sur loyers : 300 000.00

Evelyne Serpol

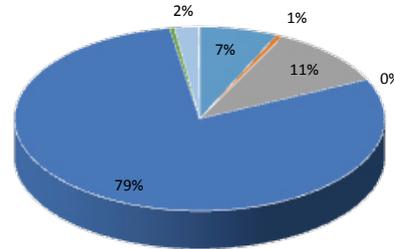


# Budget général

## Investissement

### RECETTES

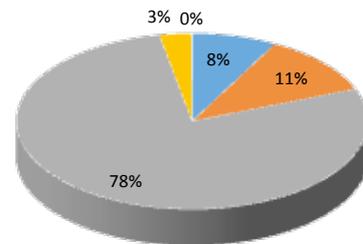
Acompte subvention d'Etat travaux Mairie .....	25 730,00	□
Subventions d'équipement versées et participation Sou des écoles ( jeux école maternelle) .....	2 131,72	□
Remboursement trop versé réseaux câblés et électrification .....	40 111,00	€
Affectation au budget général .....	299 630,21	□
Encaissement de cautions .....	1 628,00	□
Amortissements .....	7 861,51	□
Rétrocession de terrain .....	400,00	□
<b>TOTAL .....</b>	<b>377 492,44</b>	□



- Acompte subvention d'Etat travaux Mairie
- Subventions d'équipement versées et participation Sou des écoles ( jeux école maternelle)
- Remboursement trop versé réseaux câblés et électrification
- Affectation au budget général
- Encaissement de cautions
- Amortissements
- Rétrocession de terrain

### DEPENSES

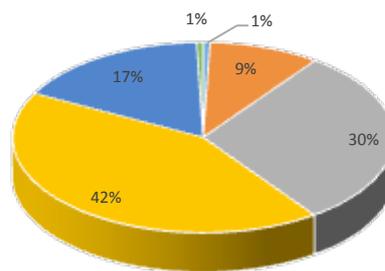
Réseau câblés et Electrification .....	36 245,65	€
Mobilier et matériels divers.....	51 811,33	□
Travaux de bâtiments et voirie .....	361 073,78	□
Remboursement d'emprunts .....	13 464,86	□
Cession de terrain .....	400,00	□
<b>TOTAL .....</b>	<b>462 995,62</b>	□



- Réseau câblés et Electrification
- Mobilier et matériels divers
- Travaux de bâtiments et voirie
- Remboursement d'emprunts
- Cession de terrain

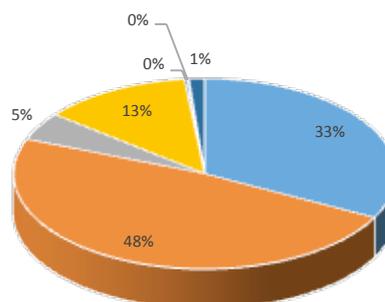
## Fonctionnement

<b>RECETTES .....</b>	<b>745 469,83</b>	□
Remboursement de salaire .....	4 287,98	□
Produit du domaine .....	70 310,73	□
Impôts et taxes .....	224 482,30	□
Dotations et subventions .....	317 166,00	□
Produits courants et loyers .....	125 141,89	□
Produits exceptionnels .....	4 080,96	□



- Remboursement de salaire
- Produits du domaine
- Impôts et taxes
- Dotations et subventions
- Produits courants et loyers
- Produits exceptionnels

<b>DEPENSES .....</b>	<b>600 503,99</b>	□
Charges générales .....	195 874,44	□
Charges de personnel .....	290 032,27	□
Reversement taxes foncières .....	28 431,50	□
Participations, subventions et indemnités élus .....	75 992,13	□
Charges financières .....	1 459,20	€
Charges exceptionnelles .....	852,94	□
Dotation aux amortissements .....	7 861,51	□



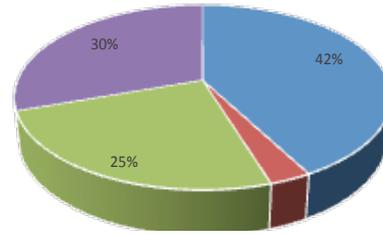
- Charges générales
- Charges de personnel
- Reversement taxes foncières
- Participations, subventions et indemnités élus
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dotation aux amortissements

# Budget eau et assainissement 2015

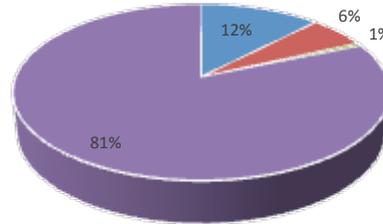
## Exploitation

<b>RECETTES</b> .....	<b>87 683,04</b> □
Redevances d'assainissement .....	36 863,75 □
Prime d'épuration .....	2 666,29 □
Dotation aux amortissements .....	21 618,95 □
Exédent d'exploitation 2014 .....	26 534,05 □

<b>DEPENSES</b> .....	<b>42 322,59</b> □
Charges générales .....	5 170,42 □
Redevances eau de collecte .....	2 462,00 □
Charges exceptionnelles .....	246,00 □
Dotations aux amortissements et provisions .....	34 444,17 □



- Redevances d'assainissement
- Prime d'épuration
- Dotation aux amortissements
- Exédent d'exploitation 2014

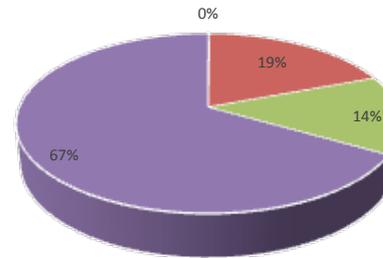


- Charges générales
- Redevances eau de collecte
- Charges exceptionnelles
- Dotations aux amortissements et provisions

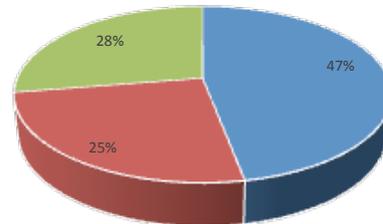
## Investissement

<b>RECETTES</b> .....	<b>244 188,11</b> □
Remboursement de TVA .....	21 618,95 □
Acompte subvention travaux d'assainissement .....	46 580,09 □
Amortissement 2015 .....	34 444,17 □
Report excédent de 2014 .....	162 799,85 □

<b>DEPENSES</b> .....	<b>45 979,53</b> □
Amortissement .....	21 618,95 □
Frais d'études travaux d'assainissement .....	11 670,94 □
Travaux d'assainissement .....	12 689,64 □



- Remboursement de TVA
- Acompte subvention travaux d'assainissement
- Amortissement 2015
- Report excédent de 2014



- Amortissement
- Frais d'études travaux d'assainissement
- Travaux d'assainissement

## Etat de la dette au 1er janvier 2016

OBJET DE LA DETTE	DUREE	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE	DETTE AU 01.01.16	INTERETS	CAPITAL	TOTAL DE L'ANNUITE
RESERVE FONCIERE ANNÉE 2000	15 ans	152 449,02	12 720,48	750,42	12 720,48	13 470,90
<b>TOTAL</b>		<b>152 449,02</b>	<b>12 720,48</b>	<b>750,42</b>	<b>12 720,48</b>	<b>13 470,90</b>

## Taux d'imposition 2016

Taxe d'habitation .....	11,33%
Taxe foncière sur les propriétés bâties .....	12,81%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties .....	32,59%
Cotisation foncière des entreprises .....	14,41%

# Un bilan positif pour une première année d'Agence Postale Communale à Champagne-en-Valromey

**Par la transformation du bureau de Poste de Champagne-en-Valromey en Agence Postale Communale, la commune a voulu garder un temps d'ouverture égal à l'ancien bureau de poste.**

L'essentiel des services postaux et des opérations financières de dépannage est possible au sein de l'agence :

- > vente de timbres-poste à usage courant et de collection,
- > vente d'enveloppes prêt-à-poster et d'emballages colissimo,
- > vente de Chronopost,
- > vente de services courriers tels que contrats de réexpédition et garde de courrier,
- > fourniture d'autres produits courrier et colis sur commande,
- > dépôts des objets y compris recommandés et colis affranchis sur internet,
- > retrait des lettres et colis en instance
- > services financiers de dépannage, avec possibilité de retrait d'espèces sur CCP et compte épargne du titulaire, dans la limite de 350 € par période de sept jours glissants.
- > Une tablette à la disposition du public pour l'accès à l'ensemble des services de La Poste en ligne ainsi qu'un accès aux principaux sites de services publics tels que le Pôle emploi, impôts.gouv.fr, la mairie, l'office de tourisme...

Avec l'ouverture de cette Agence Postale Communale, la commune assure la continuité du service et pérennise le service de La Poste. Les habitants s'y retrouvent et peuvent ainsi satisfaire leurs principaux besoins avec de la souplesse, de la proximité, une accessibilité et des horaires d'ouverture importants (6 jours sur 7).

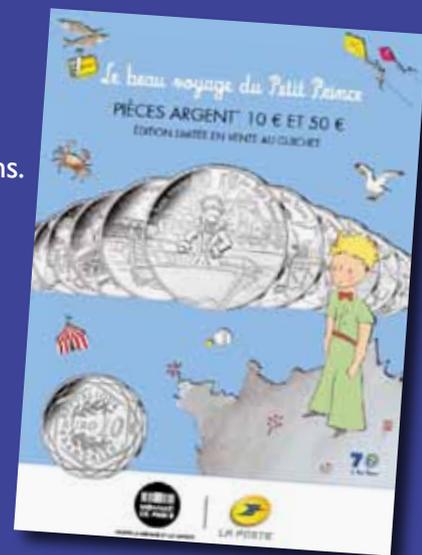
Après un an d'activité, on ne peut que constater que ce projet est une réussite : d'après les statistiques de La Poste la fréquentation est en moyenne de 30 clients par jour et de 50 opérations par jour.

L'Agence Postale Communale de Champagne, de par son dynamisme a été sélectionnée pour proposer à la vente des pièces de collections de la série « Le beau voyage du petit prince ». Les ventes de produits et services de cette agence sont en forte hausse depuis son ouverture, ces résultats démontrent que l'accueil et le niveau de service rendu sont à la hauteur des attentes de nos concitoyens.

**Nouveau : Des pièces de collection de la série**

**« Le beau voyage du petit prince » sont en vente dans votre APC de Champagne-en-Valromey**

*L'équipe municipale avec la participation de Delphine La Batie*



**Delphine La Batie  
vous accueille  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30  
et le samedi  
de 9h à 12h.  
Tel 04 79 81 28 26.**

# Hommage à Jean Paret

1930 - 2016

**Jean Paret, 1er adjoint durant 18 ans, de 1959 à 1977, puis Maire durant 12 ans, de 1977 à 1989, de la commune de Champagne-en-Valromey.**



Durant ces 12 ans, ses actions au service de ses administrés ont porté sur :

- La construction de logements sociaux à la Fulie.
- La construction de la gendarmerie
- La construction des cours de tennis et de l'éclairage du stade
- La construction de l'école maternelle
- La création d'un bulletin municipal
- La mise en fonction du premier lotissement communal à la Fulie.

Jean Paret fût également président du Syndicat des Eaux du Bas Valromey de 2001 à 2008.

Sa vie entière a été basée sur la recherche d'un subtil point d'équilibre dans chacune de ses actions, pour développer une famille humaine, une collectivité humaine.

Très attaché à la droiture, à la fidélité, à la vérité, Jean Paret s'est affirmé en tant qu'homme de foi, il s'est façonné en tant qu'homme de conscience.

Il s'est ouvert et s'est dévoué en tant qu'homme public.

Sa vie, son œuvre, il l'a réalisée sereinement mais efficacement, intelligemment, sans heurts, sans méchanceté, sans arrogance.

Son sourire, son rire, c'était la démonstration de l'amour et du désir de bonheur de son prochain, c'était aussi la représentation de l'enthousiasme qui l'animait de vivre dans ce territoire qu'il aimait passionnément.

C'est un héritage vivant qu'il nous faut transmettre aux générations qui nous suivent.

Evidemment Jean, vous êtes parti mais vous n'avez pas disparu.

Au revoir Jean et merci pour ce que vous étiez et pour ce que vous avez partagé avec nous tous.

*Claude Juillet*

## Un règlement pour le city stade et l'aire de jeux pour enfants

Le city stade et l'aire de jeux pour enfants situés respectivement en bout du stade et de la piscine, près du camping sont très appréciés de la population et bénéficient d'une fréquentation régulière.

Jusqu'à maintenant, l'utilisation de ces espaces et des équipements mis à disposition n'était soumise à aucune réglementation précise. Afin de définir les bonnes conditions d'utilisation, la municipalité a établi un règlement pour chacun de ces espaces de loisir et pris un arrêté pour faire respecter le règlement.

Les règlements, consultables en mairie, ont été affichés à proximité du city stade.

Sans reprendre dans cet article tous les termes des règlements, disons que ceux-ci définissent les bonnes pratiques à respecter au niveau de l'utilisation des équipements, du respect de l'espace mis à disposition et du respect du voisinage. Les conditions requises (ballon adapté pour minimiser le bruit, musique interdite, boissons et nourriture interdites, etc) sont décrites en détail. En cas de non respect les contrevenants s'exposent à une amende de 38€

La municipalité est confiante que ce cadre réglementaire précis permettra une utilisation harmonieuse de ces deux espaces publics dans le respect mutuel.

*Jacques Tardy*

# Ecole Montessori

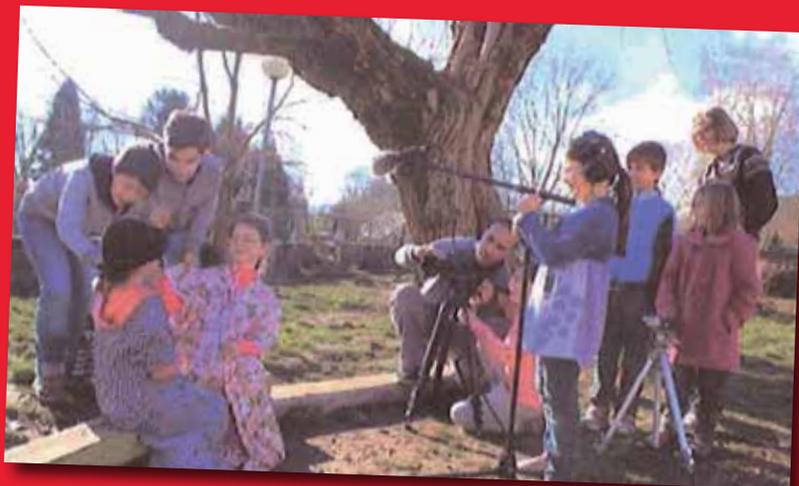
**Créer en 1991 l'école bilingue Montessori du Valromey accueille les enfants de 3 à 12 ans.**

L'originalité ou plutôt la spécificité de l'enseignement repose sur le degré d'autonomie, voire de responsabilité confié à chacun des enfants, il n'y a ni devoirs, ni notes.

À chacun de cheminer à son rythme, selon son propre parcours dans le respect d'une méthode qui a fait ses preuves depuis longtemps.

La pédagogie Montessori représente aussi l'alternative lorsque le cheminement classique s'avère inadapté.

Avec l'aide de l'association Label Vie d'Anges (association d'éducation à l'image qui rassemble des professionnels du cinéma, motivés par une idée ; celle de faire du cinéma amateur), ce sont aussi des événements pédagogiques qui décortiquent les techniques du cinéma et nous aident à mieux comprendre les images de notre quotidien, les enfants ont pu s'initier aux différents métiers du cinéma et réalisés plusieurs courts métrages avec l'école de Brénaz.



## Les rouages du cinéma

**Réaliser des films ensemble, de l'écriture à la projection, mettre en commun les compétences de chacun.**

Cinq ateliers courts métrage et un atelier musique sont mis en place pour découvrir les mécanismes de fabrication d'un film, apprendre à se servir du matériel de prise de vue et de son, partager l'imagination en écrivant des scénarios, jouer de la comédie, les décors, les costumes.

En partenariat avec un public de tout âge et de différentes structures :

L'ESAT et l'école primaire de Virieu le Petit en groupe de travail ont participé à la réalisation de certains éléments du décor, de certains costumes.

Les habitants du Valromey

L'école de musique Val'Muse

L'EHPAD de Champagne en Valromey et une classe du Collège d'Artemare.

9 résidents ont participé à l'écriture, la technique, en tant qu'acteur ou figurant

Les ateliers se sont déroulés au collège d'Artemare avec les élèves de 4ème et l'association « Label Vie d'Anges » pendant plusieurs jours.

La projection du court métrage se fera le 2 juillet 2016 à la Maison de Pays.

Les résidents se sont beaucoup investis, ont mis tout leur cœur et ont pris beaucoup de plaisir, le tout s'est fini autour d'un goûter.



Marcelle Gaillard

# Comptines et Crocus

**Comptines et Crocus est une association basée sur Champagne-en-Valromey depuis une dizaine d'années, elle concerne toutes les familles du Valromey, sans ou avec enfants.**

Elle réunit chaque membre de la famille lors de rencontres mensuelles qui se déroulent généralement le dimanche. Ces rencontres diverses et variées passent du cirque au poney, de balades contées à des temps créatifs, ou des rendez-vous plus ritualisés, comme le bal-folk, la galette géante ou le spectacle à l'Intégral. Pour les prochaines rencontres, nous vous invitons à visiter notre site internet : [www.comptinesetcrocus.fr](http://www.comptinesetcrocus.fr)

A l'automne nous vous proposerons une après-midi sur le thème des Kaplas.

Notre association s'adresse aussi aux parents avec des soirées thématiques sur la parentalité. Le prochain atelier sera consacré aux petites et grandes colères du quotidien (détails sur le site).

Comptines et crocus propose également des activités régulières pour les enfants de 0 à 8 ans, avec la baby-gym, le multi-sport, la bébé-danse et l'éveil musical, le mercredi durant l'année scolaire. Vous pourrez découvrir ces activités lors des séances d'essai gratuites à la rentrée. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

L'équipe de Comptines et Crocus vous souhaite un bel été et vous dit à bientôt pour de nouvelles rencontres !

*Lucie Rodrigues da Costa,  
Présidente de C&C*

## La Valromeysanne 2016

**Une météo ensoleillée, une ambiance joyeuse, des animations variées pour tous, la 8ème édition de la Valromeysanne aura été une très belle réussite.**

Le comité des fêtes de Champagne et le club Valromey Cyclo ont proposé une belle fête du sport qui regroupe une cinquantaine de bénévoles. En effet, 350 randonneurs pédestres ont arpenté les trois parcours de 12, 20 et 25 kms soigneusement préparés par Lulu et Mauricette, qui passaient cette année par tous les hameaux de Champagne. Pour la cyclo, quelques 171 cyclistes ont pédalé sur les routes paisibles du Valromey avec quatre parcours au choix de 45, 74, 95 et 132 kms avec un passage au Grand Colombier pour le plus grand parcours. Pour les plus jeunes, une cinquantaine d'enfants et accompagnants ont apprécié les parcours « vélo découverte ».

Encore une fois, nos amis randonneurs pédestres et cyclotouristes auront apprécié la qualité des ravitaillements, la beauté des paysages traversés mais aussi et surtout l'esprit de convivialité qui anime notre manifestation.

A l'arrivée, autour du bar lors des dégustations de tartes sucrés ou salées, on entendait déjà leur envie de revenir pour l'édition de la Valromeysanne 2017.

Pour les non-sportifs, les Austins'Country, avec à leur tête Louisa Berner, faisaient des démonstrations de danse country sur la Grande Rue coupée pour l'occasion, tandis que la batterie fanfare de Culoz animait la fin de matinée.

Un grand merci à notre ami Christian ROUSSEL, habitant de Muzin, qui s'est engagé à réhabiliter les chemins et sentiers de la commune de Champagne.

*Yves Malkiewiez*



# Voyage scolaire

**Cette année les élèves de CMI et CM2 de l'école publique de Champagne-en-Valromey sont partis en classe de mer à Leucate, commune située dans le département de l'Aude en région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.**

*Interview d'Emilie Bolon, directrice :*

## **Combien de temps êtes-vous partis, avec qui ?**

- Nous sommes partis 5 jours et 4 nuits du 23 au 27 mai avec les deux classes de CMI/CM2, les enseignants Isabelle Dourdin, Justine Bernard, Pierre Devesa et moi-même. Monique Bonzy enseignante à la retraite et Florence Oliver AVS nous ont accompagnés bénévolement.

## **Quelles étaient les activités ?**

Les activités étaient nombreuses et variées :

- Pêche à pied (crabes, bernard l'Hermites, coquillages divers...)
- Pêche à la caluche (au filet en mer), les enfants ont rapportés 30kg de poissons qu'ils ont pu manger le soir avec grand plaisir.
- Repas et compte animé sur la plage en soirée.
- Travail sur le vent, construction d'un moulin à vent.
- Randonnées sur les sentiers du littoral, observation des traces du passés dans le paysage (visite d'une ancienne bergerie, découverte du sémaphore, des phares ...).

## **Quels étaient les objectifs pédagogiques de ce voyage ?**

- Apprendre à vivre ensemble, la vie en collectivité.
- Découvrir le milieu marin : le littoral, la pêche, le vent et son usage, la faune et la flore...
- Mener un projet commun.
- La maîtrise de la langue, la géographie et les mathématiques en préparant le voyage et au retour à travers différents travaux réalisés en classe comme des rapports, carnets de voyages...

## **Qui a financé ce projet ?**

Cette classe de mer a été financée à hauteur de 1/3 par les parents, 1/3 par le sou des écoles et 1/3 par les mairies et les coopératives des classes. Le coût était de 310€ par enfant.

## **Quelle ambiance pour ce voyage ?**

L'ambiance était excellente, festive et studieuse. Chaque activité a été utilisée pour de nouveaux apprentissages tout en étant ludique. La météo était de notre côté, les enfants ont eu une bonne attitude, toujours partants pour chaque activité.

## **Le mot des enfants :**

« J'ai aimé pêcher et découvrir plein de différentes sortes de poissons et crustacés comme les poissons de gobie ou les lièvres de mer (c'est comme des limaces mais dans la mer) ! »

« Merci à la directrice du centre qui nous a bien accueillis, au cuisinier qui a bien préparé nos poissons et aux maîtres et maîtresses qui nous ont accompagnés, c'est un voyage qui restera toujours au fond de nos cœurs ! »

*Cyprien et Fabian, élèves grands voyageurs.*



# La fête des écoles

**Le Sou des Ecoles, en collaboration avec l'équipe d'enseignants, a organisé la Fête de l'école ce vendredi 10 juin à la Maison de Pays en soirée.**

Ce fût cette année encore une totale réussite. Sous la direction de leurs dynamiques enseignants qui les ont suivis, ils ont formé une chorale formidable.

On a pu lire sur leur visage le plaisir et la joie d'être les acteurs principaux de cette représentation basée sur le thème du Cinéma et du Festival de Cannes plus particulièrement, récompensés par le sourire de leurs parents émerveillés.

De nombreux «paparazzis» les ont photographiés tout au long de leurs performances.

*Evelyne Serpol et l'équipe enseignante*



# Olympiades à Chatillon sur Chalaronne 2016

**Mardi 7 juin les résidents de l'EHPAD de Champagne en Valromey ont participé à la 32<sup>ème</sup> journée des Olympiades, 16 établissements étaient présents.**

17 résidents et 5 accompagnants ont passés une très belle journée.

Les résidents ont joué aux jeux proposés.

Ils ont remportés 2 médailles : Balles Velcros et jeu de Quilles.

Nous avons partagé un bon repas avec tous les participants, accompagné d'un accordéoniste.

La journée a été longue : départ à 8h30 de l'EHPAD et fin de la journée à 20h.

Les résidents attendent avec impatience l'année prochaine pour la journée des Olympiades.

Merci à l'animatrice de l'EHPAD pour sa participation.

*Marcelle Gaillard*



## Fleurissement

**Un grand merci à l'équipe de fleurissement du village**

Dans un mois de mai gris, pluvieux et froid, des plantes et des fleurs en pots, en parterres et dans des grands bacs commençaient à égayer notre village.

Une équipe de bénévoles dynamiques, imaginatives et performantes est à la base de ce beau fleurissement. Grâce à cette équipe notre village est encore plus agréable à vivre et à voir.

Les employés municipaux Stéphane et Cédric ont été d'une aide précieuse pour apporter le terreau et préparer les massifs. L'entreprise Gineste a réalisé un bac à fleurs en séquoia à côté de la boucherie Charvet en remplacement de la traditionnelle charrette. Enfin, signalons que toutes les plantes ont été achetées chez Joëlle Ancian dont les conseils ont été précieux.

Merci à toutes et à tous pour leur engagement pour notre commune.

*Jacques Tardy*



Ont participé à la rédaction du bulletin municipal : Marcelle Gaillard, Claude Juillet, Delphine La Batie, Yves Malkiewicz, Lucie Rodrigues da Costa, Evelyne Serpol, Jacques Tardy, Régine Tarpin, l'équipe enseignante et toute l'équipe municipale.

Responsable de publication : Claude Juillet

Conception : Elisabeth Delaroue (Global Design) - Impression : Imprimerie ARIMC